

Bordeaux, le jeudi 6 septembre 2018

**Christian FEYTOUT**

IA-IPR Sciences Économiques et Sociales

à

**Mesdames et Messieurs les professeurs de SES**

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissement des lycées de  
l'académie de LIMOGES.

## **Rectorat** Objet : lettre de rentrée

### **Inspection Pédagogique Régionale**

Chères collègues, Chers collègues,

Dossier suivi par :  
Christian FEYTOUT

IA-IPR

Tél portable :

06 16 79 22 29

Télécopie :

05 57 57 39 77

[christian.feytout@ac-bordeaux.fr](mailto:christian.feytout@ac-bordeaux.fr)

5, rue Joseph de Carayon-Latour

CS 81 499

33060 Bordeaux Cedex.

J'espère que votre rentrée s'est bien déroulée. Je souhaite tout particulièrement la  
bienvenue aux trois collègues qui entrent dans l'académie de Limoges.

#### 1. La vie de la discipline

Les informations relatives à la discipline sont communiquées par la liste de diffusion  
des professeurs de SES de l'académie de Limoges ([l.profs-ses@ac-limoges.fr](mailto:l.profs-ses@ac-limoges.fr)). Les  
professeurs de SES y sont inscrits automatiquement avec leur adresse électronique  
professionnelle. Dans le cas contraire, merci d'en faire part à Monsieur VERGNOLE  
([laurent.vergnole@ac-limoges.fr](mailto:laurent.vergnole@ac-limoges.fr)). Je vous invite à visiter régulièrement le site  
académique (<http://www.ac-limoges.fr/ses/>) afin d'y trouver les informations relatives  
à notre discipline, les comptes rendus des stages de formation, des ressources  
pédagogiques. Je tiens à souligner l'intérêt du travail réalisé par l'équipe de  
recherche et de réflexion académique sur le thème de l'évaluation formatrice. Un site  
est à votre disposition à cette adresse : <http://blogsenclasse.fr/err-ses-limousin/>.

Vous pouvez contribuer à la vie du site en proposant des ressources qui seront  
mises en ligne pour mutualisation. Le Webmestre du site est Laurent VERGNOLE.

Le groupe SES de l'**Inspection Générale** est composée de :

- Frédéric CARLUER
- Christophe LAVIALLE
- Marc MONTOUSSE
- Marc PELLETIER, nouveau **doyen** à la rentrée scolaire 2018.

#### 2. Retour sur la session 2018 du baccalauréat

Les données statistiques de la session 2018 du baccalauréat sont les suivantes : le  
taux de réussite au **baccalauréat ES** dans l'académie de Limoges est de 88,6 %. La  
baisse continue de ce taux depuis la session 2015 est enfin enrayerée (+ 0,4 points de  
%). Cependant, il demeure inférieur au taux de réussite national (le taux de réussite  
national de 90,3 % est en hausse de 1,3 points de %).

La progression du taux de réussite est importante en Haute-Vienne avec + 2 points  
de %. Cependant l'écart des taux de réussite entre les départements demeure  
important (5,3 % points de %) du fait de la baisse de celui de la Creuse (- 2,4 points  
de %). Le taux de mention TB poursuit son recul.

Résultats en juin 2018 (Taux de réussite série ES)

Admis en % des présents	National	Académie	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	taux de mentions TB / admis
<b>Session 2018</b>	<b>90,3</b>	<b>88,6</b>	<b>90,8</b>	<b>85,5</b>	<b>87,9</b>	<b>7,2</b>
<i>rappel 2017</i>	89,0	88,2	91,5	87,9	85,9	8,2
<i>Rappel 2016</i>	91,1	89,7	91,8	85,8	89,2	10,4
<i>Rappel 2015</i>	91,2	91,3	93,2	92,1	89,6	6,5
<i>rappel 2014</i>	89,7	91,7	94,4	87,9	90,9	7,8
<i>rappel 2013*</i>	91,4	92,7	96,0	88,2	91,8	6,7
<i>rappel 2012</i>	89,0	90,3	93,3	84,7	89,8	5,7

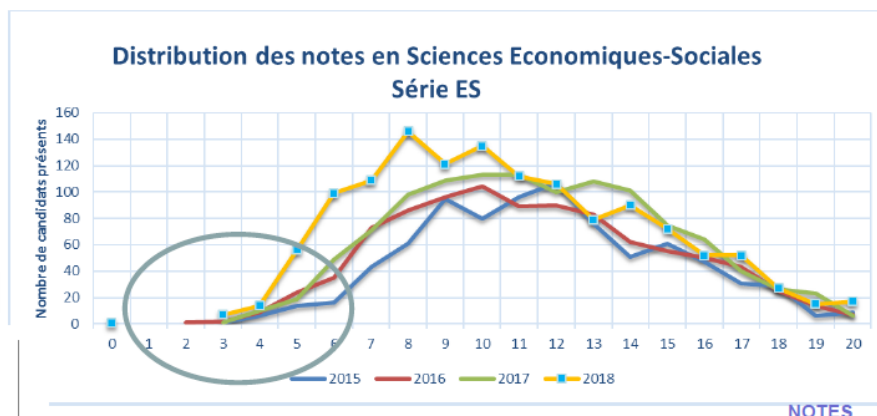
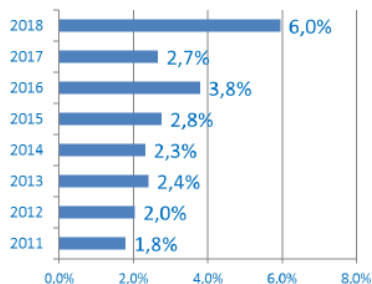
\* nouvelles épreuves du bac source : d'après Depp et l'académie de Limoges (juillet 2018)

Les résultats de nos élèves en Sciences Économiques et Sociales sont en baisse (voir le tableau ci-dessous), notamment dans les enseignements de spécialité. Il est à noter l'arrêt de la progression des effectifs dans les spécialités SES à cette session 2018.

Académie de Limoges	Moyenne Enseignement spécifique	Effectif Enseignement spécifique	Moyenne EDS Economie Approfondie	Moyenne EDS Sciences S. et Politiques	Effectifs Economie approfondie	Effectif EDS Sciences S. et Politiques
<b>Session 2018*</b>	10,1	950	12,5	12,9	130	446
<b>Session 2017</b>	11,5	1095	13,5	13,5	162	456
<b>Session 2016</b>	11,2	910	13,5	13,7	134	323
<b>Session 2015</b>	11,6	894	13,7	13,7	129	355
<b>Session 2014</b>	11,2	912	14,2	13,7	84	413

**SES**  
SERIE ES groupe 1

PART DES NOTES ENTRE 0 ET 5



La part des notes comprises entre 0 et 5 a augmenté sensiblement cette session 2018 à 6 %. 22,2 % des candidats sont admis dès le 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves sans obtenir la moyenne dans la matière SES, soit deux fois plus que l'an dernier. Ce constat nous invite à poursuivre les efforts pour faire de l'évaluation des élèves un outil pour conduire les apprentissages et leur permettre de progresser. Notre discipline a porté une attention particulière au thème de **l'évaluation** dans le cadre des plans académiques de formation au cours de ces dernières années. Le vademécum académique sur les épreuves écrites du baccalauréat (version juin 2017) est en téléchargement (<http://blogs.crdp-limousin.fr/err-ses-limousin/2017/06/19/le-nouveau-vademecum-juin-2017/#more-382>).

**Pour l'oral du second groupe d'épreuves de la session 2019, les examinateurs disposeront d'une banque de sujets nationale.**

**Les enseignants examinateurs peuvent être sollicités pour interroger indifféremment à partir d'un sujet d'enseignement spécifique ou d'un sujet de spécialité (EA ou SSP).**

### 3. La modernisation du lycée et la réforme du baccalauréat

Dès cette rentrée, la classe de seconde GT connaît des évolutions :

- mise en place de tests de positionnement en mathématiques et en français pour les élèves entrants en seconde. Les résultats de ces évaluations seront une aide au diagnostic pour les équipes pédagogiques pour l'accompagnement personnalisé (2 h hebdomadaires par élève) en vue de consolider les compétences du socle notamment en matière d'autonomie dans le travail scolaire (travail personnel, usages du numérique, recherche documentaire ...) ;

- un dispositif spécifique d'accompagnement à l'orientation de 54 heures annuelles sera mis en œuvre. Un guide est à votre disposition en téléchargement à cette adresse :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/68/1/Guide\\_orientation\\_lycee\\_989681.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/68/1/Guide_orientation_lycee_989681.pdf)

Je vous invite à porter particulièrement attention à ce volet car l'accompagnement des élèves pour leurs choix d'orientation et pour leurs projets d'études présente cette année un enjeu particulier avec la mise en place de la réforme du bac à l'horizon 2021. En effet, les élèves de seconde s'orientant à l'issue de cette année scolaire en première Générale auront à choisir 3 enseignements de spécialité. Il s'agira de les aider à cette sélection, en rapport avec leur projet d'orientation post-bac. Les enseignements de spécialité offerts aux élèves seront connus début janvier 2019.

A compter de la rentrée scolaire 2019, l'organisation du lycée et les grilles horaires des élèves vont évoluer au lycée d'enseignement général dans la perspective de la session du bac 2021.

Le nouveau bac 2021 est présenté ici : <http://www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-un-tremplin-pour-la-reussite.html>

Le site SES académique vous donnera accès aux textes officiels des réformes du bac et du lycée.

La liste de diffusion sera le canal de communication pour vous tenir informés de l'accompagnement de la transformation du lycée notamment pour ce qui concerne l'évolution des programmes de SES enseignés au lycée et de l'évaluation des lycéens.

### 4. La formation continue des enseignants

Le plan académique de formation est en ligne sur le site du Rectorat <http://www.ac-limoges.fr/cid80491/formation-des-personnels-enseignants-d-education-et-d-orientation-dafpen.html>.

Je vous suggère de porter attention à la période d'inscription pour **les stages à candidature individuelle (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2018 inclus)** par le biais du portail ARENA (<https://portail.ac-limoges.fr/arena>).

Je vous demande de porter attention à ces dates. Il y aura une action de formation disciplinaire proposée page 76 dans ce volet sur le thème du continuum BAC-3 BAC+3 (2 jours pour 20 places).

Les actions de formation à public désigné s'inscriront dans l'accompagnement de la réforme du lycée et du baccalauréat. Elles s'adresseront à tous les enseignants de SES et elles concerneront les nouveaux programmes et les nouvelles épreuves du baccalauréat.

La préparation au concours de l'agrégation interne de SES est proposée par l'académie de Bordeaux. Il s'agit d'une formation hybride qui s'appuie sur un parcours m@gistère et des séminaires durant les vacances. Elle est organisée en partenariat avec l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux. Nous travaillons avec Catherine MOUNET à une déclinaison de cette préparation dans l'académie de Limoges.

##### 5. L'accompagnement et l'évaluation des enseignants

La réforme (5 mai 2017) de l'évaluation des personnels enseignants adossée à la refonte des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.) introduit deux éléments complémentaires :

- un accompagnement des personnels enseignants ;
- des rendez-vous de carrière.

La mise en œuvre de cette évaluation au cours de l'année scolaire 2017 – 2018 nous invite à souligner les points suivants :

- pour les collègues concernés par un rendez-vous de carrière, nous vous invitons à renseigner le document de référence de l'entretien que vous trouverez à l'adresse suivante et que vous pourrez communiquer à l'IA-IPR (annexe.4) :

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/Personnels\\_enseignants\\_du\\_superieur\\_et\\_chercheur/46/6/2018\\_guide\\_evaluation\\_RDVcarriere\\_enseignants\\_privé\\_V2\\_950466.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Personnels_enseignants_du_superieur_et_chercheur/46/6/2018_guide_evaluation_RDVcarriere_enseignants_privé_V2_950466.pdf) ;

- en dehors des rendez-vous de carrière, les corps d'inspection seront présents pour un accompagnement individuel des personnels lors de visites conseil. Cet accompagnement pourra répondre aux besoins exprimés par ceux-ci ou repérés lors d'une visite, d'un entretien ou d'une inspection. Il pourra être initié par les personnels d'inspection ou de direction ou à la demande des personnels. Ses objectifs sont de consolider et développer les compétences professionnelles, remédier aux difficultés rencontrées dans le cadre de la pratique professionnelle, accompagner un projet professionnel. Les visites conseil peuvent être réalisées par l'IPR ou la chargée de mission.

Madame Mireille SCHANG (professeure de SES au lycée Limosin à Limoges, mireille.schang@ac-limoges.fr) sera, durant cette année scolaire, chargée de mission auprès de l'inspection. Elle aura pour mission d'accompagner les enseignants contractuels. A ce titre, elle pourra organiser des visites conseil dans les établissements. Elle aura pour mission également de piloter la formation continue. De façon plus générale, elle me représente dans l'académie.

Je demeure attentif, lors de mes interventions dans les établissements, à la place accordée au **numérique** dans les pratiques enseignantes. Je vous invite à prendre l'attache de Monsieur VERGNOLE, qui en tant qu'interlocuteur académique pour le numérique, est à votre écoute pour vos projets d'équipement et vos usages du numérique. A ce propos, je vous rappelle que le site Eduscol référence les usages du numérique dans la discipline (<http://eduscol.education.fr/ses>).

Vous trouverez la liste des thèmes de TPE pour cette année scolaire sur le site EDUSCOL avec les ressources associées (<http://eduscol.education.fr/cid47789/definition-themes-nationaux-des-tpe.html>).

Cette lettre de rentrée sera disponible sur le site et elle vous sera également adressée par liste de diffusion et sous couvert de votre chef d'établissement.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2018 – 2019 et je vous prie de recevoir, chères collègues, chers collègues, mes encouragements et mon soutien.

**Christian FEYTOUT**